

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le mardi 16 avril 2019 à 19h00 au 1670, route 202, Franklin, sous la présidence de M. Douglas Brooks, maire, et à laquelle sont aussi présents :

M. le conseiller Marc-André Laberge  
M. le conseiller Vincent Meloche  
M. le conseiller Michel Vaillancourt  
M. le conseiller Éric Payette

Sont absents : M. le conseiller Sébastien Rémillard  
M. le conseiller Yves Métras

Est également présent :  
M. François Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**RÉSOLUTION 163-04-19**

**OCTROI DE CONTRAT POUR DALLES DE BÉTON (DEK HOCKEY TARIFICATION DEK HOCKEY)**

---

**ATTENDU QU'**à la suite de l'adoption de la résolution # 109-03-19 à la séance régulière du 4 mars 2019, des invitations à soumissionner ont été adressées à quatre (4) entreprises spécialisées pour les travaux cités en rubrique, à savoir :

- Coffrages RV inc., à Saint-Anicet ;
- Construction et Fondation Daniel Vachon Ltée, à Saint-Stanislas-de-Kostka;
- Les Constructions Alain Marcil inc., à Saint-Chrysostome;
- Béton Crête inc., Saint-Stanislas-de-Champlain.

**ATTENDU QU'**à la suite de ladite invitation à soumissionner, une seule des entreprises invitées a déposé une soumission, laquelle a été produite dans le délai prescrit (avant 12h00, le 15 avril 2019) et que le montant se détaille comme suit, l'ouverture des enveloppes ayant été faite devant public, ce même jour à 12h05;

Soumissionnaire	Prix	TPS	TVQ	Total
Constructions Alain Marcil inc.	86 750.00\$	4 350.50\$	8 653.31\$	99 740.81\$

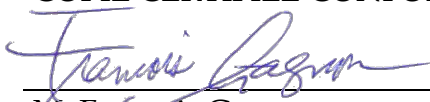
**ATTENDU QU'**après étude et analyse de ladite soumission, cette dernière s'avère conforme, les documents requis ayant également été produits;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Vincent Meloche, appuyé par le conseiller Michel Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

**D'OCTROYER** le contrat à Les Constructions Alain Marcil inc. afin d'exécuter tous les travaux de béton décrits dans l'appel d'offres et nécessaires pour l'installation de deux (2) surfaces de jeu de DEK HOCKEY, la soumission produite étant acceptée dans son intégralité, sans possibilité d'extra, le tout au coût de 86 750,00\$, avant taxes.

**ADOPTÉE**

Donné à Franklin, ce 17 avril 2019  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME



M. François Gagnon  
Directeur général et secrétaire-trésorier